

## Le mot du maire



2018 a constitué une année de travail intense et complète marquée par la mise en œuvre de dossiers importants pour dessiner l'avenir de notre collectivité.

Lors des dernières années, notre commune a profité d'une démographie positive : une nouvelle de bonne santé pour le dynamisme de notre village, mais qui a imposé certaines réalisations en termes d'organisation des infrastructures. Je veux faire notamment référence aux travaux du groupe scolaire (ouverture d'une cinquième classe, réalisation de nouvelles salles pour l'accueil de loisirs et la cantine) mais aussi plus largement à certaines réflexions d'aménagement du territoire. Je vous demande toutes et tous d'être vigilants quant à l'avenir de Saint-Menoux.

Un nouveau recensement va être effectué en janvier 2019 ; je vous remercie de réserver le meilleur accueil à nos agents recenseurs. Celui-ci nous permettra de quantifier notre population, et à ce titre déterminer les montants que nous attribuera l'Etat en matière de dotations financières, un enjeu majeur pour notre collectivité. Ces éléments nous permettront de définir les politiques à mettre en place pour les années futures. Dans tous les cas, nous devons réviser notre Plan Local d'Urbanisme qui aura presque 10 ans à la fin de ce mandat.

Le bilan des actions menées en 2018 est dense et les perspectives pour 2019 le sont tout autant. Je me réjouis que nous ayons pu concrétiser ces travaux importants et que nous parvenions à en financer de nouveaux. 2019 sera une année riche au service du rayonnement de notre commune, avec la réouverture prévue de notre épicerie reconvertie en multiservices et la réalisation d'une Maison de Santé. Dans ce cadre, je tiens à remercier les membres du Conseil Municipal pour les efforts fournis et leur engagement pour maintenir la vitalité de notre collectivité, et encore d'autant plus cet été lors de mon absence. J'adresse des remerciements tout aussi sincères en direction de l'ensemble du personnel communal, qui contribue également à la bonne marche de tous nos projets.

Je vous souhaite à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année et j'aurai le plaisir de vous rencontrer lors de la traditionnelle cérémonie des vœux **le 18 janvier à 19h** au CAC.

Ludovic Julien

## Sécheresse



La commune a fait une demande de classement en catastrophe naturelle auprès de l'Etat. Les personnes susceptibles d'être concernées (fissures dans les bâtiments...) doivent impérativement faire un courrier de déclaration à la mairie comportant leurs coordonnées mail et/ou téléphoniques **LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE**.

## Infos pratiques

### Mairie

Tel : 04 70 43 92 28 Fax : 04 70 43 78 21

E-mail : mairie@st-menoux.fr Site : www.saint-menoux.net

**Horaires d'ouverture** : Lundi, mercredi : 8h30-12h et 13h30-18h  
Mardi, jeudi : 8h30-12h - Vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30

**Permanences maire ou adjoints** : samedi 11h à 12h à la mairie

**Assistante sociale** Mme BOSSONNAY se déplace uniquement **sur rendez-vous** : 04 70 67 03 04

**Permanences juridiques** Gratuites, **sur rendez-vous** les premiers mercredis de chaque mois entre 9h et 10h à la mairie avec Mme VOITURIN

**Communauté de Communes** Tel : 04 70 67 11 89  
Site : www.cc-bocage-bourbonnais.com

## Le Centre de Loisirs

### Le nouveau bâtiment périscolaire vu par les enfants

#### Maxime, 8 ans :

C'est plus grand, il y a plus de jeux, le club d'échecs et la cantine sont à côté. Il manque un terrain de foot, et les ballons restent coincés sur le toit plat du préau.

#### Clémence, 5 ans :

Il y a plus de place pour les activités manuelles, plus de crayons, et on réalise des « gri-gri » pour le téléthon.

#### Charles, 7 ans est nouveau et il ne connaissait pas l'ancien centre de loisirs :

J'ai découvert de nouvelles activités : le circuit vélo, la sortie au cirque, la pêche.

#### Clémence, 5 ans :

J'ai bien aimé la fabrication du jus de pommes et j'aime bien jouer au ping-pong.

#### Léo, 3 ans :

J'aime bien le tourniquet et le toboggan

#### Luna, 7 ans :

J'ai plus d'amis.

#### Urbain, 4 ans est nouveau également :

J'aime bien faire des gâteaux et les jeux de la cour.

### Le circuit vélo

Les enfants adorent cette nouvelle activité maintenant possible grâce à la surface extérieure du centre de loisirs. Des panneaux de signalisation sont réalisés par les enfants en activité manuelle et apprentissage du vélo.

Attention !!! De petits gendarmes veillent au bon respect du code de la route !

**Appel à votre générosité : L'équipe est à la recherche de petits vélos (à partir de 14 pouces)**



### Le jus de pomme

Avec les pommes des vergers de la commune qu'ils ont ramassées, les enfants ont participé à un atelier de fabrication de jus de pommes en compagnie des bénévoles de l'association du Pressoir Mobile du Bourbonnais. Ils ont ensuite dégusté leur réalisation et ont mis le surplus en vente au profit du téléthon.



### Une sensibilisation au tri sélectif

Le 23 novembre 2018, dans le cadre de la semaine « zéro déchet », les enfants ont participé à une animation ludique sur le tri des déchets et la lutte contre le gaspillage organisée par le SICTOM.



### Autres activités

Pour cette fin d'année, les enfants ont confectionné de nombreux objets à la vente pour le téléthon et participé à la décoration du village pour les fêtes.

**Nouveautés pour 2019** : l'installation d'un panneau de basket, l'aménagement d'un espace pour la pratique du foot et le développement du circuit vélo.



## L'École : 103 élèves ont fait leur rentrée

Cours	Nombre d'élèves	Enseignants
PS et MS - Maternelle	27	Mme THOMAS Lucille
GS et CP - Maternelle	18	Mme JULIEN-LE CORRE Sylvaine
CP et CE1	20	Mme SERREAU Amélie
CE2	13	M. COUDEYRE Alban
CM1 et CM2	25	M. MEYZONNIER Cyril



Suite à la mutation de Mme CHASTAGNER en Haute-Loire, c'est Mme SERREAU qui a pris la direction pour cette année scolaire. L'équipe se complète par l'arrivée de M. COUDEYRE, qui arrive de Bressolles. Localisée à proximité des infrastructures dédiées à la jeunesse (crèche, garderie, cantine, terrains de sport) et composée de classes à taille humaine, l'école est ouverte à de nombreux projets.

Une classe de mer a lieu régulièrement pour les élèves de CE2, CM1 et CM2. Cette année, deux classes GS/CP et CP/CE1 bénéficient de journées avec l'ADATER pour découvrir et comprendre la nature qui les entoure.

Ses sorties sont financées par l'Amicale Laïque.

Les enfants peuvent depuis cette rentrée s'initier à la natation.

Les élèves de GS/CP et CP/CE1 se sont rendus au bassin d'apprentissage de Tronget durant la première période et devraient bénéficier de nouvelles séances en fin d'année. Les classes de CE2 et CM1/CM2 se rendront à la piscine l'OVIVE de Moulins à partir de mi-décembre.

Ces projets sont soutenus par la municipalité et l'Amicale Laïque. Le bassin d'apprentissage à la natation de Tronget est mis à disposition gratuitement par la Communauté de Communes, transport compris.



## Des aménagements sportifs en prévision



Une étude technique et financière est lancée pour l'aménagement d'un plateau sportif dans l'enceinte du stade.

En fonction des financements obtenus, le terrain de tennis usagé pourrait être remplacé par un City Stade (première photo). Des mobiliers urbains d'activité physique Street Workout (deuxième photo) pourraient être mis en place et des terrains de pétanque fixes et délimités pourraient être installés (troisième photo).

La réfection de la pelouse du stade est également à l'étude, avec un engazonnement plus résistant aux aléas climatiques (sous réserve d'un financement par la Fédération Française de Football).

Une étude pour un éclairage plus économique (par LED) est également en cours.

## Rénovation du mur des Essanyiers

L'entreprise Techniques et Services a réalisé un très beau travail sur ce mur qui menaçait de tomber. Entièrement bâti en pierres locales, dites « pierres à chaux », très régulièrement alignées, ce bel ouvrage fait le lien entre le lotissement des Vignes et la zone scolaire, en longeant le Chemin de Saint-Jacques en Bourbonnais (GR 300).

L'enduit « à pierre vue », réalisé à la chaux comme il se doit, s'harmonise avec le mur d'enceinte de l'ancienne abbaye (face à la place de la Croix), dont il pourrait être contemporain.



**FINANCEMENT**  
Montant des travaux : 95 018 € HT



## Mise en sécurité routière de la traversée du Bourg



Pour l'année 2019, la commune va s'équiper de 2 ou 3 radars pédagogiques fixes ou mobiles.

Un radar fixe sera implanté à l'entrée du bourg sur la RD 953 route de Moulins et les autres emplacements sont à l'étude.

La zone à 30 km/heure sera étendue et la signalétique sera revue et aménagée, ainsi que le marquage au sol ; cela vient en complément du ralentisseur mis en place à l'entrée du bourg sur la RD 953 route de Bourbon.

## Lotissement des Vignes

Il reste encore 6 lots viabilisés à vendre, au prix de **25 € le m<sup>2</sup>**.

Les travaux de voirie et d'aménagement paysager se terminent.

Ils sont pris en charge par la Société d'Équipement d'Auvergne dans le cadre du plan global de l'aménagement du lotissement.

**Contact : 04.70.44.56.01**





## Le marché nouveau est arrivé



Le marché a repris de la vigueur, sous la houlette de commerçants dynamiques et sympathiques qui sont :

- **Mme Béatrice POUMARAT** : maraîchère de Bresnay (1)
- **M. Guillaume DEWYN** : vente de saucissons de Trévol (2)
- **M. Jean-Claude RAGUET** : horticulteur de Bourbon l'Archambault (3)
- **M. Gilles JUTIER** : vente de miel d'Yzeure (4)
- **M. Bruno GILBERT** : producteur de fromage et de charcuterie de Cressanges (5)
- **La poissonnerie PASQUIET** d'Ygrande (6)

Venez vite les découvrir [le mercredi matin de 9h à midi](#) si cela n'est pas déjà fait.



## Opération CAR 03



**AGIRabcd Bourbonnais** (Association Générale des Intervenants Retraités) vous propose de faire conduire votre véhicule par un chauffeur volontaire, en cas d'impossibilité temporaire ou permanente de prendre le volant.  
Conditions : posséder un véhicule assuré et en état de marche.  
Défraiement à l'heure par chèques-emplois-services-universels (CESU) : 12 €, y compris l'attente.  
Pour tout contact ou renseignement, adressez-vous au Centre Communal d'Action Sociale au 04 70 43 92 28.

## Ouverture d'un multi-services

L'ouverture est prévue pour le printemps, dans les locaux de l'ancienne épicerie, avec **Madame LAMY**, sous l'enseigne « Panier Sympa ».

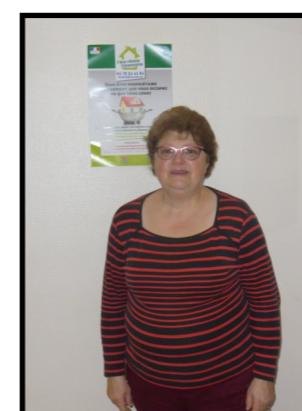
Elle vous sera présentée lors des vœux de la municipalité.  
Des travaux de rénovation du magasin sont en cours.



## Recensement



Mme BELLANGER

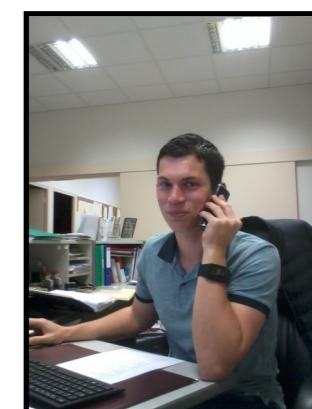


Mme MAYET

Du **jeudi 17 janvier au samedi 16 février**, deux agents recenseurs vous rendront visite.  
Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil à **Mesdames BELLANGER et MAYET**.

## Recrutement

**M. Nicolas SCHMAUCH** a pris ses fonctions d'agent d'accueil à la Mairie, le 12 novembre 2018 en remplacement de Stéphanie CHEHAMI suite à sa mutation.



## Élections européennes



Les élections européennes auront lieu le **26 mai 2019**, par suffrage universel direct à un tour.

Si vous n'êtes pas encore inscrits sur la liste électorale, merci de passer au secrétariat de mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

## Les électeurs de Saint-Menoux récompensés pour leur civisme

Forte de ses 75,05% de participation aux élections présidentielles et législatives de 2017, la commune de Saint-Menoux a reçu la **Marianne du civisme** de la part de l'Association des Anciens Maires de France, dans la catégorie des villages de 500 à 1000 électeurs.





## La Communauté de Communes au service de tous

### Maison de Services au Public (MSAP)

Véritable relais local, la MSAP accompagne chacun d'entre nous ponctuellement ou de manière plus régulière. Demander des subventions pour effectuer des travaux dans votre logement, remplir un dossier pour obtenir une carte grise, payer ses impôts, faire ses déclarations CAF ou Pôle Emploi, ... Pour toutes ces démarches un peu casse-tête, n'hésitez pas à aller à la rencontre de Gérard GILSON qui vous accompagnera, en toute confidentialité, pour réaliser toutes vos démarches.

Gérald GILSON – Communauté de Communes – place du 8 mai – 03240 LE MONTET

Tél. 0470473776 ou courriel [g.gilson@ccbb.fr](mailto:g.gilson@ccbb.fr)

### Du matériel à disposition des associations et des communes

Vous êtes une association ou une commune et vous souhaitez organiser une manifestation. La Communauté de Communes met à disposition gratuitement de nombreux matériels : une dizaine de barnums (de 13 à 300 m<sup>2</sup>), 2 véhicules 9 places dont un avec une remorque, podium sur plateforme roulante de près de 60 m<sup>2</sup> praticables, sono, vidéoprojecteurs, plateaux repas, ...

Les modalités et la réservation du matériel s'effectue auprès de Gérard GILSON.



### Des services pour les associations et les communes du Bocage Bourbonnais

La Communauté de Communes propose aux associations et Mairies un service de reprographie à prix très modique. L'association prend contact avec la Comcom', apporte son support à photocopier (si possible sous format numérique), ainsi que son papier. Attention les agents communautaires n'effectuent aucune modification des documents transmis, il est donc essentiel que le support soit prêt à être imprimé, dans un format non modifiable.

Par ailleurs, pensez à prendre rendez-vous, ce service est très sollicité et il ne nous est pas toujours possible d'effectuer les impressions le jour même, n'attendez pas la dernière minute !

Ce service est disponible sur les sites de Bourbon l'Archambault et du Montet.

### Des outils économiques pour les télétravailleurs et les entreprises du territoire

Pour les personnes souhaitant exercer leur activité en télétravail, un télécentre permet d'accueillir des salariés ou des travailleurs indépendants. Une première entreprise s'y est installée au 1<sup>er</sup> septembre 2018, elle le quittera au 1<sup>er</sup> décembre pour intégrer des locaux plus grands dans notre gîte d'entreprises situé à Bourbon l'Archambault. Ce dernier accueillera ainsi sa deuxième entreprise après l'arrivée de l'entreprise Aubouard au 1<sup>er</sup> septembre de cette année. Un dernier module est à ce jour vacant, une convention de mise à disposition de 5 ans permettra à un futur repreneur (en création ou en développement d'activité) de croître avant d'envisager une autre solution immobilière qui pourrait prendre la forme d'une accession progressive à la propriété.

Notre Communauté de Communes propose cet outil sous la forme d'un atelier disponible sur la ZAC de Deux-Chaises. D'autres entrepreneurs préféreront se lancer dans un projet de construction dans une de nos quatre ZAC.

Pour tout renseignement, contacter Elodie PREVAULT par courriel [e.prevault@ccbb.fr](mailto:e.prevault@ccbb.fr) ou au 04 70 67 11 89 .



## Oh ! La vache !

Quatre ménulphiens plein de talent ont participé à l'exposition des bords d'Allier. Leurs vaches se nomment :

« **Mise en abymes** » par **Didier BROT**

« **Dentell'ina** » par **Anne-Marie DA COSTA**

« **Bellezébulle** » par **Marie-Noëlle GUYOT**

« **Space Cow** » par **Cyril MEYZONNIER.**



## Agenda

### Décembre

**Mardi 18** : Soirée « chansons françaises » au CAC

### Janvier

**Samedi 5** : Concours de belote AS Ménulphienne

**Vendredi 18 à 19 h** : Vœux de la Municipalité

**Mercredi 23** : Championnat départemental de jeu d'échecs

**Dimanche 27** : Loto de l'Amicale Laïque

### Février

**Dimanche 3** : Théâtre (Génération Mouvement) avec la pièce « Pouic-pouic »

**Samedi 9** : Soirée soupes du Comité des Fêtes

**Dimanche 10** : Loto de la Pétanque Ménulphienne

**Mardi 12** : Concours de belote de Génération Mouvement

### Mars

**Dimanche 4** : Loto de l'AS Ménulphienne

**Samedi 9** : Concours de la Pétanque Ménulphienne

**Samedi 16** : Dîner dansant de l'Amicale Laïque

**Samedi 23** : Collecte de ferraille organisée par l'Amicale Laïque

**Dimanche 24** : Loto de l'AS Ménulphienne

### Avril

**Mardi 9** : Repas de Génération Mouvement

**Dimanche 28** : Marche de l'Amicale Laïque

### Mai

**Dimanche 12** : Motocross du Comité des Fêtes au terrain des Aigriers

**Samedi 25 et dimanche 26** : Théâtre de l'Amicale Laïque

### Juin

**Samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2** : Enduro au terrain des Aigriers

**Samedi 29** : Kermesse et Fête de la musique (Amicale Laïque)

**Samedi 29** : Initiation au pilotage (aéromodélisme) au terrain des Aigriers

**Dimanche 30** : Démonstrations d'aéromodélisme au terrain des Aigriers

### Juillet

**Samedi 6** : Fête patronale

**Samedi 20** : Concours en doublettes de la Pétanque Ménulphienne

### Septembre

**Dimanche 8** : Marche de Terre Nord-Sud

**Dimanche 15** : Journée de la création des Fed'arts

## Cinéma itinérant

A 20h30 au Centre d'Animation Culturelle

Les lundis  
**17 décembre**    **21 janvier**  
**18 février**      **18 mars**  
**15 avril**         **13 mai**  
**10 juin**



ASSOCIATION **JAZZ DANS LE BOCAGE**

**20<sup>ème</sup> Festival du 24 mai au 1<sup>er</sup> juin 2019**

Tel : 07 52 02 82 62

Site : [www.jazzdanslebocage.com](http://www.jazzdanslebocage.com) - Mail : [festivalbocage@gmail.com](mailto:festivalbocage@gmail.com)